



Un demménagement pas comme les autres...

Par **nanou_8469**, le **17/12/2009** à **18:11**

Bonjour, alors voilà je vous explique ma situation. J'ai récemment perdu mon emploi donc j'ai envoyée une lettre en recommandé/accusé de reception le 8 décembre à mon propriétaire. Mon préavis étant ramené à 1 mois j'ai déménagé le 5 décembre car par rapport à son autre locataire sa l'arrangé que l'ont partent avant. Pour le paiement des 5 jours restant à ma charge j'ai fait un virement. Sauf que mon propriétaire à eu la bonne idée de faire emménager son autre locataire le même jour. Le problème c'est que nous n'avions pas fini de déménager quand ils sont arrivés car nous n'étions pas beaucoup donc vous imaginez un peu la pagaille . Déjà pour l'arranger nous avons déplacer la date de demmenagement de 3 jours, ça ne nous arranger pas de le faire un samedi, mais en plus il me renvoi ma caution en m'ayant prélever le 5. Donc lui il se fait payer le 5 par nous et par son nouveau locataire. A-t-il le droit de faire emménager son autre locataire le même jour sachant que nous n'avions pas fini de demménager ? Et facturer le 5 décembre à ses 2 locataires ? rnMerci d'avance pour vos réponses. Cordialement.